

Les communes associées

Voir Mâcon autrement, c'est aussi en arpentant ses pans de campagne, essentiellement situés sur le territoire de ses communes associées.

A Sennecé-les-Mâcon, vous pouvez emprunter les chemins de balade qui traversent les 330 ha de bois qui bordent le village. Des itinéraires de randonnée balisés partent de la Tour au centre du village. Franchissez le parc, passez sous l'autoroute et des kilomètres de chlorophylle s'offrent à vous. Respirez bien fort !

A Saint Jean le Priche, le chemin de halage qui servit autrefois au dur labeur de tirer les embarcations est aujourd'hui synonyme de balade à pieds, à vélo ou en rollers. Transformé en Voie Bleue, ce cheminement permet de rejoindre l'esplanade au cœur de Mâcon, et inversement, en profitant de la fraîcheur et des paysages offerts par la Saône. Pique-nique, détente sont en option quasi... obligatoire ! Toujours à Saint-Jean-le-Priche, laissez-vous bercer par les doux clapotis de l'eau de l'étang. Ce lieu, prisé des pêcheurs ravit tout autant les promeneurs et les cyclistes qui profitent aussi dans le parc tout proche de l'ombre de cèdres centenaires.

A Loché, vous pouvez profiter de l'aire des Quatre-saisons, de ses espaces de jeux, de son aire de pique-nique couverte.



HÔTEL DE VILLE DE MÂCON

Quai Lamartine
71018 CEDEX Mâcon

Accueil physique et téléphonique de l'Hôtel de Ville : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

☎ 03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273

ESPACE PRESSE